



LES SAVOIE

DOSSIER RÉGIONAL

L'IMMUNITÉ

Optimiser la résistance de ses animaux

ÉDITION 2026

P. 25

PETITS RUMINANTS

Gestion des introductions

P. 26-27

BESNOITIOSE

Quelle situation dans les Savoie ?



Agriculteurs

**Ensemble,
cultivons & concrétisons
les projets qui feront
l'agriculture de demain.**

—
Une banque qui appartient à ses clients,
ça change tout.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 9,2 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354.

édito

Après le retour de la FCO et sa progression fulgurante en 2024, le monde agricole a dû faire face aux conséquences dramatiques de l'arrivée de la Dermatose Nodulaire Contagieuse à l'été 2025. Sur le plan climatique, la sécheresse de l'été n'a pas non plus épargné nos élevages. Tous nos GDS départementaux font le maximum pour soutenir les éleveurs dans ce contexte difficile.

La maîtrise de la santé animale dans notre grande région est le fruit de l'investissement de tout notre réseau. Merci à nos adhérents pour la confiance qu'ils nous portent, à nos équipes et collaborateurs pour l'efficacité de leur travail et à nos partenaires techniques ou financiers pour leur soutien. Nos projets se poursuivent pour répondre aux besoins des éleveurs dans toutes nos sections régionales par espèce. La gestion sanitaire ne peut être que collective et c'est en continuant à avancer ensemble que nous protégerons la qualité sanitaire de nos élevages.

Ce GDS Info est un condensé de nos actions et conseils pour chaque filière. Cette année, nous vous proposons un

dossier complet sur l'immunité : optimiser la résistance de ses animaux. Face à la pression des agents infectieux, il apparaît nécessaire d'agir sur la capacité des animaux à se défendre en accompagnant des mesures de biosécurité mises en place. Dans ce dossier central, vous retrouverez les articles techniques rédigés par les GDS de la région AURA sur les différents leviers pour activer l'immunité de vos animaux. Les GDS vous accompagnent dans l'évolution des pratiques pour mieux gérer les problématiques et les enjeux de demain.

Bonne lecture !

Les Présidents des GDS Auvergne Rhône-Alpes



sommaire

3. Editorial
4. Qu'est ce que le GDS des Savoie ?
5. Conseil d'administration du GDS des Savoie
6. Vos contacts au GDS des Savoie
7. Les maladies vectorielles, sources de crises sanitaires
8. Ça peut vous concerner...

9. L'IMMUNITÉ

10. L'alimentation et l'eau : quel impact sur l'immunité ?
12. Oligoéléments, rares mais précieux
13. Gérer le parasitisme interne pour ne pas fragiliser l'animal
15. Colostrum : l'atout Immunité dans la santé du jeune
17. Bien-être animal : son impact sur l'immunité
19. La vaccination : un allié pour booster l'immunité de nos animaux
21. Maladies vectorielles à tiques : s'immuniser grâce à un contact maîtrisé
22. Améliorer l'immunité par la génétique ?
23. Focus Apiculture : comment maintenir les colonies en équilibre ?

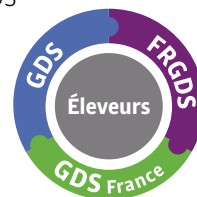
25. Gestion des introductions en petits ruminants
26. Besnoïtose : quelle situation dans les Savoie en 2025 ?
28. Prophylaxies 2025-2026 : les règles du dépistage
30. Lutte contre le frelon asiatique
Biosécurité en élevage porcin
31. Adresses utiles

Bulletin d'information des Groupements de défense sanitaire d'Auvergne Rhône-Alpes
(Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie)

Directeurs de publication : Présidents des GDS 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, Savoie
Rédacteurs en chef : FRGDS Auvergne Rhône-Alpes - **Chef de projet :** Marjorie COULON
Conception graphique : Bérénice - www.berenice-c.fr - **Impression :** Despesse - **Tirage :** 32 700 exemplaires

QU'EST CE QUE LE GDS ? L'action sanitaire ensemble des Savoie

Les **Groupelements de Défense Sanitaire** sont des **associations d'éleveurs** qui œuvrent au quotidien pour la santé des cheptels. Les GDS se sont construits il y a 70 ans sur fond de lutte contre la Tuberculose bovine, zoonose majeure de l'époque. Dans l'ADN du réseau des GDS depuis sa naissance, santé animale, santé publique et respect de l'environnement sont des axes majeurs, toujours au cœur de l'action. Les GDS départementaux sont regroupés au sein des Fédérations Régionales et de la Fédération Nationale.



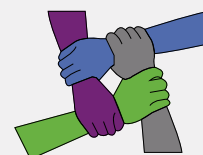
La FRGDS d'Auvergne Rhône-Alpes, reconnue **Organisme à Vocation Sanitaire**, travaille aux côtés des services de l'Etat pour assurer la protection de la santé des animaux. Les problématiques sanitaires sont portées par le réseau, avec nos partenaires, des départements jusqu'à l'Europe.

L'implication des éleveurs à l'échelle départementale reste primordiale pour le développement d'actions spécifiques et pour un accompagnement des éleveurs adapté aux enjeux locaux !



- 1 | Prophylaxie
Introductions et rassemblements
ASDA
- 2 | Actions de prévention
Plans d'assainissement
Protocoles d'aide au diagnostic
- 3 | Formation des éleveurs
Réunions techniques
Communication
Actions pour les nouveaux installés

Mutualisme & Solidarité



les valeurs essentielles au GDS

Des missions pour chaque espèce



Section Bovine

Prévention sanitaire

Kit Intro
Kit Alpage
Kit TE
Statuts sanitaires
Gestion des rassemblements

Plans d'assainissement et de maîtrise

BVD	Avortements OSCAR
Besnoitiose	Reproduction
Néosporose	Fièvre Q
Paratuberculose	Salmonelle



Sections Ovine et Caprine

Prévention sanitaire

Garantie CAEV
Détection de la Border Disease
Epididymite du bœlier
Statuts sanitaires
Gestion du parasitisme

Plans d'assainissement et de maîtrise

Border Disease	Avortements OSCAR
Paratuberculose	Fièvre Q
Qualité du lait et des produits laitiers	



Section Apicole

Lutte contre les maladies des abeilles
Veille sanitaire sur les ruchers des Savoie
Formations sur les maladies apicoles
Information des apiculteurs sur les actualités sanitaires des abeilles
Sensibilisation à la nécessité de déclarer les ruchers (déclaration obligatoire)



Section Porcine

Biosécurité
Prophylaxie Aujeszky
Réunions techniques

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GDS DES SAVOIE

LES REPRÉSENTANTS DES ÉLEVEURS



CA électif du 20 Décembre 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 11 Décembre 2025

à 9h30

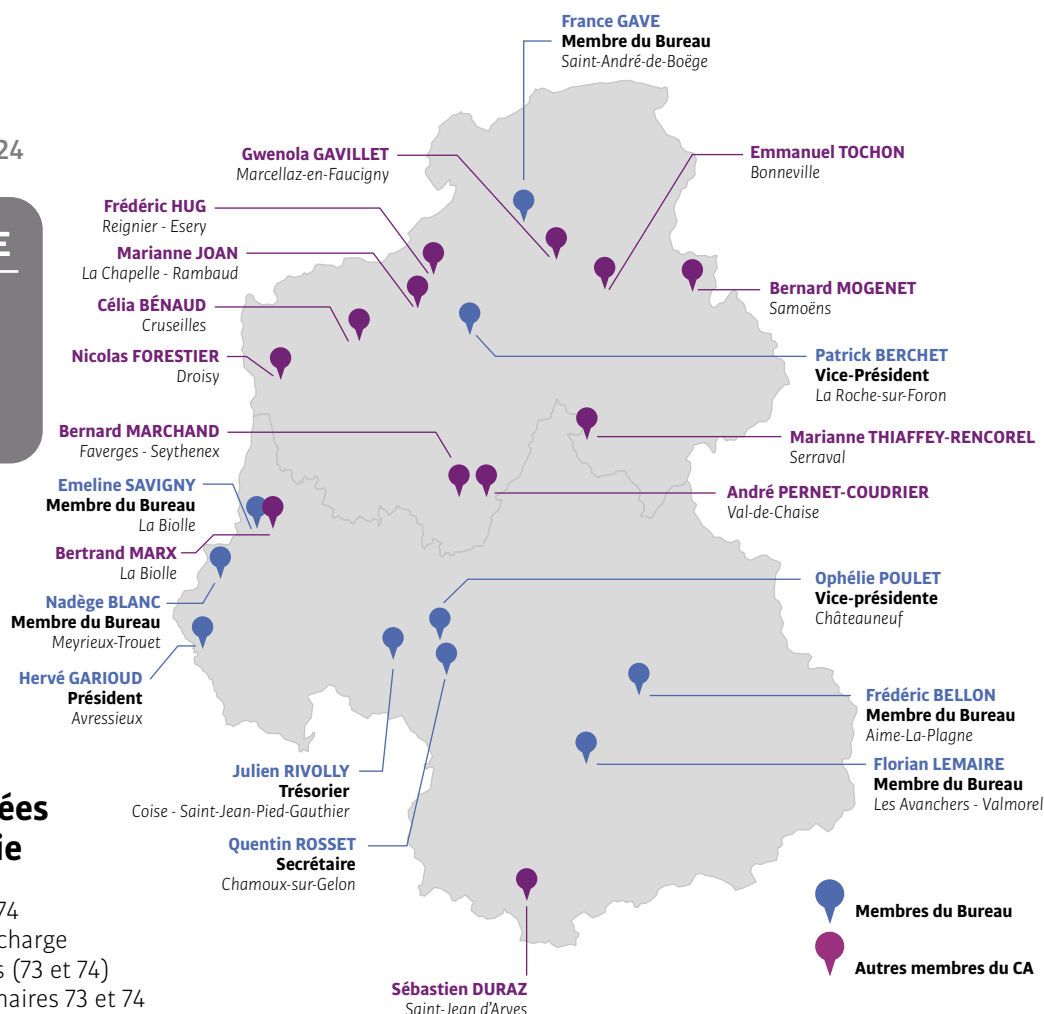
salle polyvalente,

45 domaine de la Fruitière

74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL

Les organisations invitées au CA du GDS des Savoie

- Conseils Départementaux 73 et 74
- Directions Départementales en charge de la Protection des Populations (73 et 74)
- Groupements techniques vétérinaires 73 et 74
- Laboratoires LIDAL et LDAV73
- FRGDS AURA
- Syndicats ovins et caprin



Les Conseils de Section du GDS des Savoie

Chaque espèce possède un Conseil de Section, ouvert aux détenteurs de l'espèce en question adhérents au GDS



Éleveurs
du CA + Autres éleveurs
adhérents au GDS

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE

Autres partenaires selon les sections

Vétérinaires, Laboratoires,
autres organismes agricoles, ...

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

**La participation des éleveurs
est INDISPENSABLE !**

- 3 à 4 réunions par an
- Alternance Savoie / Haute-Savoie

Parmi leurs missions ...

- Désigner les **membres du Conseil d'Administration** pour l'espèce concernée
- Proposer des **actions techniques** en lien avec les préoccupations du territoire
- Établir un **budget** correspondant

Le CA vote ensuite
chaque proposition formulée
par le Conseil de Section

vos CONTACTS au **GDS** des Savoie

L'action sanitaire ensemble

 **En Savoie**
 40 Rue du Terraillet
 73190 SAINT BALDOPH
 **04 79 70 78 24**

 **En Haute-Savoie**
 50 chemin de la Croix, Seynod
 74600 ANNECY
 **contact@gdsdessavoie.fr**

 **www.frgdsaura.fr/GDS_des_Savoie**
   
GDS des Savoie



 Contact par mail pour chacun sur le modèle :
prenom.nom@gdsdessavoie.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE



COORDINATEUR TECHNIQUE

Cyril AYMONIER
 Animation section bovine, communication,
 formation, nouveaux installés
06.03.58.28.97



Laetitia BUGEY
 Animation sections apicole et porcine
06.58.70.26.05



Alban SCAPPATICCI
 Animation sections ovine et caprine
 et suivi des actions petits ruminants
06.65.91.68.22



Marie-Liesse BACHY
 Suivi des actions bovines
06.15.48.11.66



Quentin GRATEAU
 Suivi des actions bovines
06.29.43.33.06



ALTERNANTE
Annaëlle GROSSET
 Soutien au suivi des actions petits ruminants
07.77.99.42.56



VÉTÉRINAIRE CONSEIL
Laura CAUQUIL
 Coups durs, salmonelle, expertise toutes espèces
06.45.75.90.73



DIRECTRICE

Lorène DUPONT
 04.79.70.79.82
 06.45.68.63.71

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



COORDINATRICE ADMINISTRATIVE

Zoulikha BAKHOUCHE
 Coordination des tâches administratives,
 gestion des transhumances, appui à l'équipe
04.79.70.78.20



Nicolas CHARLE
 Pilotage des prophylaxies toutes espèces
04.79.70.78.22



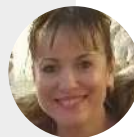
Isabelle CHIAPUSSO
 Cotisations, facturation, mise en paiement
04.79.70.79.83



Aurélie BARTHÈS
 Appui à l'équipe technique, remboursement éleveurs,
 gestion des adhésions
04.79.70.78.21



Nathalie CROZET
 Gestion de l'IBR, de la BVD et des concours
04.79.70.79.92



Isabelle VIFFRAY
 Contrôle à l'intro, ASDA
04.79.70.79.89



Manon VINCEDET
 Varron, ASDA, prophylaxies toutes espèces
04.79.70.79.91

LES MALADIES VECTORIELLES, SOURCES DE CRISES SANITAIRES



FCO : toujours d'actualité

En août 2024, un nouveau variant de FCO 8 arrivait dans les Savoie, depuis le sud de la France, et dans une période propice à sa propagation via les culicoïdes (cf photo). Le nombre de cas a alors très vite augmenté, avec un pic de nouveaux cas sur la première quinzaine d'octobre et un total de 871 foyers confirmés en avril 2025. 71% des foyers ont été détectés en élevages bovins, 27% en ovins, et 2% en caprins.



▼ Le culicoïde est un vecteur biologique de la FCO et de la MHE ; le virus persiste et se développe dans son organisme.

Parallèlement, un premier foyer du sérotype FCO 3, en provenance des Pays-Bas, était détecté en octobre 2024 en Haute-Savoie. Il restera le seul foyer officiellement confirmé pour ce sérotype en 2024 sur nos départements.

Face à ce bilan 2024 et aux lourdes conséquences cliniques et économiques, la protection des animaux ressort comme le seul vrai moyen de lutte contre ces virus : en renforçant l'immunité naturelle des animaux (sujet du dossier régional de ce GDS Info), et bien sûr en les vaccinant. Des vaccins efficaces sont disponibles pour lutter contre ces deux sérotypes. Pour connaître les modalités de prise en charge et de disponibilités consultez régulièrement notre site internet :

www.frgdsaura/GDS_des_Savoie

➤ **Fin août 2025, de nouveaux foyers de FCO 3 sont confirmés en Haute-Savoie.**

Protégez vos troupeaux, vaccinez ! Parlez-en à votre vétérinaire.

MHE : toujours à distance des Savoie, mais pour combien de temps ?

La MHE reste présente en France, depuis son apparition en 2023. Nos départements restent pour le moment épargnés, mais la vigilance doit être maintenue.

Un vaccin est disponible, parlez-en à votre vétérinaire.



DNC : arrivée de la Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine dans les Savoie

Septembre 2025, nous bouclons les pages de ce magazine.

Fin juin, un premier foyer de DNC a été détecté en Savoie. En l'espace de quelques semaines, ce sont plus de 70 foyers qui ont été déclarés en Savoie, Haute-Savoie et dans l'Ain.

Cette maladie est réglementée à l'échelle européenne en catégorie A, c'est-à-dire normalement absente de l'Union Européenne, et à éradication immédiate du fait de son impact sanitaire et économique très important. Cette éradication passe par 4 axes de gestion matérialisés par :

- l'euthanasie des bovins de l'unité épidémiologique foyer ;
- l'interdiction de mouvements des bovins dans une zone réglementée de 50 km autour des foyers ;
- l'obligation de vacciner tous les bovins de la zone réglementée ;
- l'application de mesures de biosécurité pour l'ensemble des acteurs du monde de l'élevage (lutte contre les insectes vecteurs, limitation des interventions en élevage...).

Les efforts de gestion dans nos départements ont été conséquents. La vaccination a pu démarrer dès le 18 juillet avec une mobilisation collective sans précédent. L'acquisition progressive d'une immunité et la diminution des nouveaux foyers dès le début du mois d'août ont permis progressivement d'alléger les contraintes imposées à l'ensemble des éleveurs de la zone. L'action collective reste la meilleure réponse pour sortir de cette crise, et pour préserver l'avenir de nos élevages.



▲ Le taon, comme le stomoxe, est un vecteur mécanique de la DNC : il ne reste porteur du virus que quelques heures.

Laura CAUQUIL, GDS des Savoie

Gare à la désinformation !

En période de crise, les passions se déclenchent, et la communication devient vite déraisonnée. Bruits de couloir, « on m'a dit que » et « j'ai vu sur facebook » ne font que trop rarement avancer l'information. Il est essentiel de s'assurer de ses sources, et de ne pas véhiculer d'éléments contre-productifs qui compliquent alors davantage la situation des personnes impactées.

Méfions-nous de la fausse info :

- elle n'est pas vérifiée donc elle circule plus vite
- elle fait plus de bruit, car comporte toujours de quoi faire sensation et créer le buzz
- elle comble un vide : pas de nouvelle peut simplement signifier qu'il n'y a rien de nouveau

Alors ne cédon pas à la tentation !

La santé des animaux ne peut se gérer que collectivement, et avec les bonnes informations. **Choisissez vos sources fiables : GDS, vétérinaires, services de l'État...**

ÇA PEUT VOUS CONCERNER...



▲ Journée des nouveaux installés organisée en avril 2025 au LIDAL.

NOUVEAUX INSTALLÉS

Une installation réussie passe aussi par une bonne maîtrise de la santé. La connaissance des enjeux et des risques, et la réflexion en amont sur les mesures de prévention à mettre en place sont primordiales. Le GDS des Savoie vous accompagne dans ces démarches, dès le projet, et même après l'installation.

Contactez-nous pour bénéficier des conseils, et des actions du GDS (journée des nouveaux installés, remise du chéquier, aides financières complémentaires...).

 Votre contact : **Aurélien BARTHÈS**

FORMATIONS

Le GDS des Savoie propose des formations aux éleveurs en collaboration avec les vétérinaires et d'autres partenaires compétents. Grâce au fond Vivéa, les exploitants agricoles bénéficient de prises en charge sur ces formations.

Différents thèmes sont proposés (éleveur infirmier, bien-être animal, biosécurité, gestion du parasitisme...). Consultez la liste sur le site du GDS et faites remonter vos besoins aux animateurs de sections qui pourront vous proposer les sessions dont vous avez besoin !

 Vos contacts : **Cyril AYMONTIER** (bovins),
Laetitia BUGÉY (porcins),
Alban SCAPPATICCI (ovins et caprins)



www.frgdsaura.fr/formation-eleveurs.html



DASRI

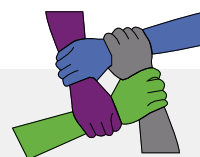
Début 2025, le GDS des Savoie a commandé un stock de contenants pour DASRI, Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Ces bacs trouvent leur utilité dans la récupération des déchets piquants/coupants (aiguilles, scalpels...), des déchets à risque (seringues, tubes intra-mammaires, pansements...) et des flacons vides et périmés (médicaments, vaccins...).

Vous n'êtes pas encore équipés ? Contactez-nous pour en savoir plus.

 Votre contact : **Zoulikha BAKHOUCHE**

COUPS DURS



Le mutualisme, première valeur du GDS, permet aux éleveurs qui subissent de lourdes pertes lors d'un épisode sanitaire exceptionnel, d'être aidés financièrement (sauf crises sanitaires avec aides de l'État).

L'attribution de cette aide dépend de l'analyse de la situation faite par le GDS, avec l'aide du vétérinaire de l'élevage, et d'une évaluation des pertes de manière standardisée, avant validation par les membres du CA.

Chaque éleveur adhérent qui en aurait la nécessité peut en faire la demande.

 Votre contact : **Laura CAUQUIL**

DOSSIER RÉGIONAL

L'IMMUNITÉ

Optimiser la résistance de ses animaux

Dans un contexte sanitaire qui évolue très rapidement et face à la pression des pathogènes, il est parfois difficile de savoir comment réagir pour aider son troupeau face aux problématiques sanitaires. Les maladies vectorielles semblent se multiplier et arriver de toutes parts. Au moment d'écrire cette introduction, la MHE (Maladie Hémorragique Epizootique) ainsi que trois sérotypes de FCO (Fièvre Catarrhale Ovine 3, 4 et 8) ont déjà touché les éleveurs français et deux sérotypes sont à nos frontières Sud-Ouest et Nord-Est (FCO 1 et 12). Le premier foyer de DNC (Dermatose Nodulaire Contagieuse) a été déclaré en juin 2025 en Savoie avec toutes les inquiétudes soulevées face à ces « nouvelles maladies » et leurs conséquences...

La pression des agents infectieux paraît s'intensifier et être de plus en plus durable, dans les élevages de toutes espèces. Les moyens d'action pour **limiter la présence des pathogènes** dans l'environnement des animaux existent mais restent parfois limités. Les mesures de biosécurité comme le nettoyage et la désinfection peuvent être suffisantes mais selon le contexte elles ne sont pas adaptées, notamment en extérieur.

Il paraît donc nécessaire de trouver des leviers d'action pour accompagner les animaux d'élevage à se défendre face aux événements sanitaires. Si l'action directe sur le pathogène paraît parfois difficile, pour augmenter la résistance des animaux nous pouvons agir sur la capacité de l'organisme à se défendre contre les agents infectieux : **l'immunité !**

Les différents GDS de la région AURA vous présentent dans ce dossier quelques perspectives pour que **l'immunité vous aide à optimiser la résistance** de vos animaux. Ces éléments concernent à la fois **l'immunité innée** présente dès la naissance et **l'immunité acquise** qui se développe à la suite d'une exposition naturelle ou vaccinale à des pathogènes.



10. L'alimentation et l'eau : quel impact sur l'immunité ?
12. Oligoéléments, rares mais précieux
13. Gérer le parasitisme interne pour ne pas fragiliser l'animal
15. Colostrum : l'atout Immunité dans la santé du jeune
17. Bien-être animal : son impact sur l'immunité
19. La vaccination : un allié pour booster l'immunité de nos animaux
21. Maladies vectorielles à tiques : s'immuniser grâce à un contact maîtrisé
22. Améliorer l'immunité par la génétique ?
23. Focus Apiculture : comment maintenir les colonies en équilibre ?



L'alimentation et l'eau

Quel impact sur l'immunité ?

L'élevage d'animaux de rente repose sur plusieurs facteurs essentiels à la santé et à la productivité des animaux. Parmi ces facteurs, l'alimentation et la qualité de l'eau jouent un rôle primordial dans le maintien et le renforcement de leur système immunitaire.

L'alimentation : un pilier de la santé immunitaire

L'alimentation fournit aux animaux les nutriments nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de leur organisme, y compris leur système immunitaire. Une ration équilibrée en énergie et protéine, adaptée à l'espèce, à l'âge et au stade physiologique (croissance, reproduction, lactation) est indispensable.

Certains **nutriments** comme les acides aminés sont essentiels à la synthèse des anticorps et à la production de cellules immunitaires. Une carence peut affaiblir la réponse immunitaire et augmenter la susceptibilité aux infections.

Un apport énergétique insuffisant affaiblit l'organisme et réduit la capacité à lutter contre les agents pathogènes.

Les minéraux et les antioxydants sont aussi impliqués dans la réponse immunitaire. Les minéraux jouent un rôle essentiel en soutenant divers processus biochimiques, tels que la différenciation des lymphocytes et la production d'anticorps. (détails page 12).

Les vitamines jouent également des rôles variés. La vitamine A, par exemple, soutient la fertilité et l'immunité... La vitamine E, quant à elle, agit sur les défenses immunitaires, et facilite la fertilité et la mise-bas...

Une alimentation de qualité, diversifiée et adaptée aide ainsi à prévenir les maladies et à optimiser la résistance naturelle des animaux.



Il faut être vigilant à l'alimentation surtout sur **3 périodes à risque** pour le fonctionnement immunitaire :



1

NOUVEAU NÉ

Le transfert colostrale doit être précoce, en qualité et en quantité suffisante.



2

SEVRAGE

Attention à la transition alimentaire



3

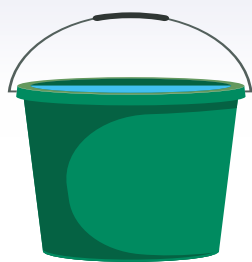
PERIPARTUM

Changements métaboliques, endocriniens, besoins fœtus-lactation, attention au déficit énergétique



L'eau : un facteur souvent sous-estimé

L'eau est vitale pour la survie et le bien-être des animaux. Elle intervient dans de nombreux processus physiologiques, y compris ceux liés à l'immunité.



Quantité d'eau

Une bonne hydratation est nécessaire pour le transport des nutriments et l'élimination des toxines, ce qui contribue à un système immunitaire efficace. Un accès régulier et suffisant à l'eau propre est indispensable, surtout en période de stress thermique ou de forte production.



Qualité de l'eau

Pour être consommée en quantité suffisante et assurer ses différentes fonctions dans le corps, l'eau doit être de bonne qualité. Cela passe évidemment par une eau propre, donc un nettoyage régulier des abreuvoirs mais aussi par les caractéristiques physico-chimiques et électro-magnétiques de l'eau.

L'idéal est une **eau légèrement acide** (pH 6 à 7), et **la moins dure possible** (inférieur à 10 °TH). La dureté de l'eau correspond à sa teneur en calcium et en magnésium. Plus l'eau est dure, moins elle pourra jouer son rôle d'hydratation et de transport des éléments. De manière générale, on cherchera une eau avec un résidu sec à 180°C bas (compris entre 20 et 50 mg/L). Enfin, on vérifiera la teneur en chlore de l'eau distribuée. Elle doit être inférieure à 0,1 mg/L.

Une eau contaminée par des agents pathogènes, des substances chimiques ou des résidus toxiques peut affaiblir la santé des animaux, provoquer des maladies et compromettre leur immunité.

L'alimentation et l'eau sont deux leviers essentiels pour renforcer l'immunité des animaux de rente. Garantir une nutrition équilibrée et un approvisionnement en eau propre et suffisant permet non seulement d'améliorer la santé des animaux, mais aussi **leur productivité et la rentabilité de l'élevage**. Pour les éleveurs, investir dans ces aspects est une stratégie clé pour prévenir les maladies et réduire l'usage des traitements vétérinaires.

Consommation d'eau moyenne par espèce

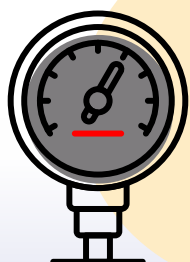


ESPÈCE	TYPE	CONSOMMATION MINI	CONSOMMATION MAXI
Bovin	Vache laitière	85 L	150 L
	Vache allaitante	35 L	80 L (30°C)
	Veaux	4 L	25 L
Ovin	brebis	5 L	15 L
Caprins	chèvre	5 L	15 L
Équin	Cheval adulte	40 L	55 L



Astuce

Comment estimer la consommation d'eau ?



L'installation d'un compteur d'eau par bâtiment est indispensable, outre l'estimation des quantités exactes d'eau ingérées, cela permet également de détecter rapidement une fuite dans le système et d'assurer l'exactitude des doses de médicaments administrés par le système de distribution d'eau par exemple.

Quelques règles de base

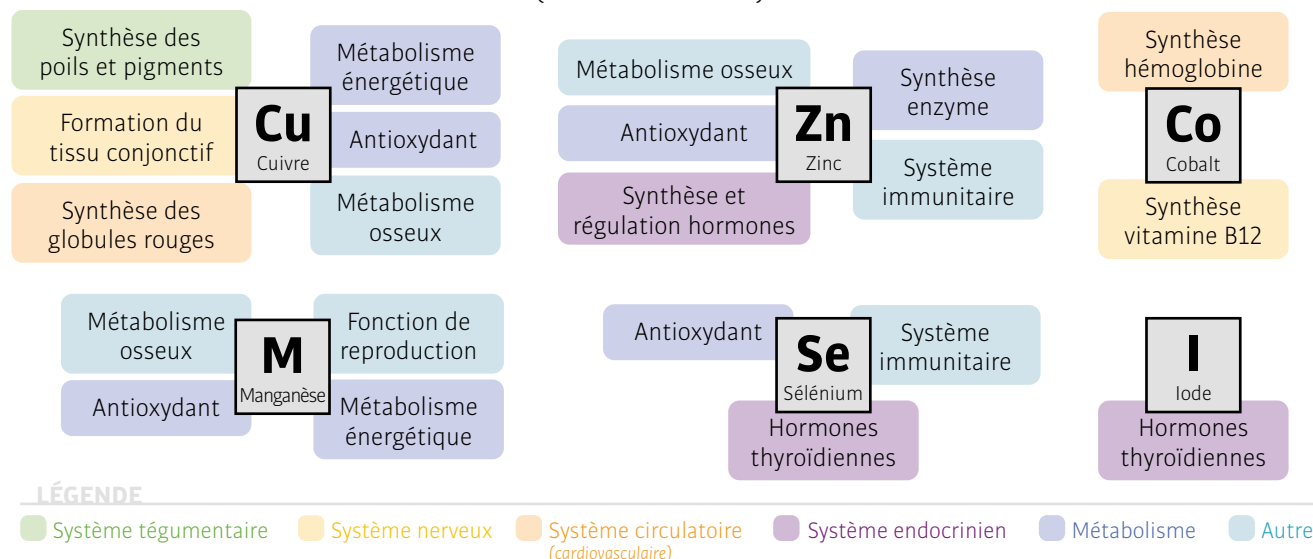
- S'assurer que les animaux mangent et boivent à volonté (ration accessible à l'auge tout au long de la journée, minimum 5% de refus consommables, place à l'auge adaptée à l'effectif, abreuvoirs accessibles, bien dimensionnés et eau de bonne qualité...),
- Favoriser l'ingestion de fourrages en équilibrant la ration, en énergie et protéine
- Analyser l'eau d'abreuvement de vos animaux et nettoyer régulièrement les abreuvoirs
- Complémentation oligo, minéraux et vitamines

Carole BONNIER et Romain PERSICOT, GDS de l'Ain

Oligoéléments, rares mais précieux

Les oligoéléments sont des éléments minéraux présents en très petites quantités dans l'organisme mais qui sont essentiels car ils interviennent dans de nombreuses fonctions. C'est pourquoi leur carence ou leur excès peuvent avoir des effets délétères sur la santé de vos animaux.

Les oligoéléments sont impliqués dans de nombreuses fonctions vitales (liste non exhaustive)



Profil métabolique

Une prise de sang sur 5 à 10 animaux permet de vérifier les concentrations en oligoéléments. Cette analyse coûte entre 100 et 200 €.

Apports et Seuils par espèce ► en mg/Kg de matière sèche

	Bovin		Ovin		Caprin	
	Besoin	Seuil toxicité	Besoin	Seuil toxicité	Besoin	Seuil toxicité
Cu	7-10	40	5	15	15-20	30
Co	0,1-0,3	25	0,1	10	0,2-0,3	10
Mn	45-50	1000	40	2000	60-80	1000
Zn	45-50	500	50	250	50-80	250
I	0,5-0,8	50	0,2-0,6	8	0,4-0,8	8
Se	0,1 - 0,3	5	0,1	50	0,1-0,2	0,5

Carences en oligoéléments : conséquences graves

La concentration en oligoéléments est assez constante, et leur carence provoque des anomalies graves, que l'on peut guérir en apportant cet oligoélément. Une subcarence ne provoquera pas de signes cliniques mais altèrera la production de l'animal.

Oligoéléments	En cas de carence
Cobalt	Perte d'appétit, amaigrissement, pica
Cuivre	Faiblesse, baisse d'immunité, fragilité osseuse, infécondité, boiterie, pica
Iode	Baisse d'immunité, trouble de la reproduction
Manganèse	Défaut d'aplomb, baisse d'immunité, infertilité
Sélénium	Baisse d'immunité, myopathie, avortement et troubles de la reproduction
Zinc	Baisse d'immunité, troubles de l'onglon, digestifs et respiratoire, infécondité

Comment corriger une carence ?

Les oligoéléments manquants peuvent être apportés ponctuellement afin de remonter les niveaux. Cet apport peut se faire sous différentes formes :

- Semoulette à mélanger à la ration sous forme de cure d'une dizaine de jours
- Injection unique ou à renouveler

Attention, apporter trop d'oligoéléments peut également être néfaste pour la santé des animaux mais aussi pour le portefeuille.

Céline SAVOYAT, GDS de l'Isère
Romain REY, GDS de la Drôme

Gérer le parasitisme interne pour ne pas fragiliser l'animal

Les parasites peuvent limiter les capacités d'un animal à lutter contre les infections.

Quels sont les impacts des parasites sur leur hôte ?

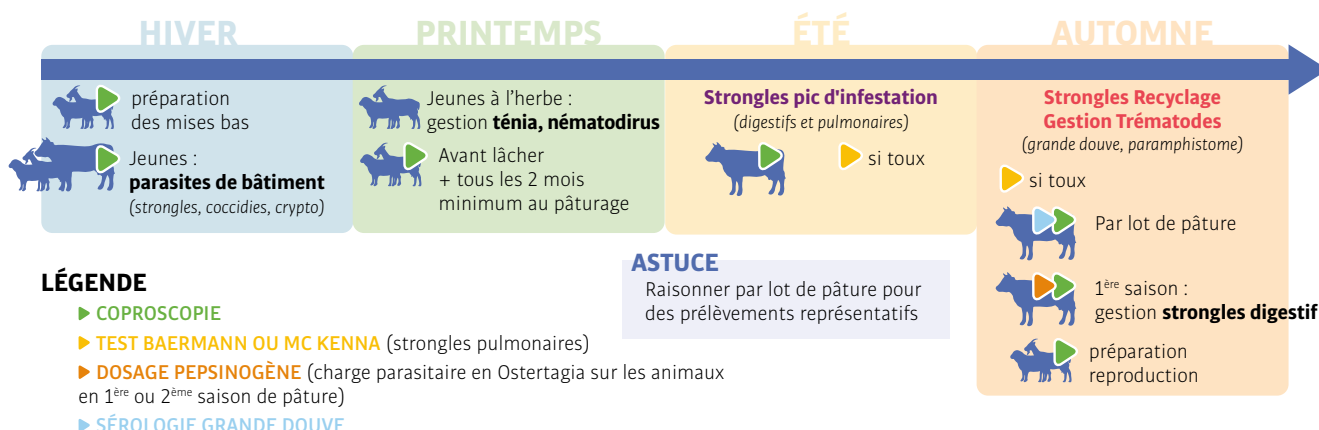
- **Un affaiblissement général de l'organisme** : dégradation des réactions immunitaires.
- **Une baisse des productions (quantité et qualité)** mais aussi selon les espèces : troubles cliniques, de la repro, retards de croissance...
- **Une moindre qualité du colostrum** : la mère doit avoir un faible niveau d'infestation parasitaire durant le dernier mois de gestation.

Nos conseils pour limiter la pression parasitaire interne

- **Couvrir les besoins** en énergie, protéines, minéraux et vitamines des animaux.
- **Limiter la consommation des parasites** : gestion du pâturage (chargement, hauteur d'herbe, rotation, pâturage mixte), aménagement des points d'eau et des zones humides.
- **ÉVITER** l'apparition de résistance :
 - ▶ **Diagnostic préalable** pour évaluer la pertinence de traiter.
 - ▶ **Ne pas sous-doser** le produit (**poids**) et veiller à l'alternance des molécules.
 - ▶ **Animaux au pâturage**,
 - ▶ si **résistances au traitement suspectées** : traiter après changement pâture (maintenir un stock de parasites sensibles).
 - ▶ Si parasites encore **sensibles** et **bonne gestion des rotations** : traiter avant changement parcelle.
 - ▶ **Évaluer l'efficacité du traitement** par une nouvelle coproscopie (dans le cas des strongles) en suivant le protocole vétérinaire.

Les bovins s'immunisent contre les strongles gastro-intestinaux (SGI) ! Un **temps de contact effectif d'au moins 8 mois** est nécessaire entre le bovin et les strongles (attention : période de sécheresse et durée d'action des antiparasitaires à décompter !). Avant vêlage, c'est idéal !

Parasites internes : périodes clés et outils diagnostic



FOCUS PETITS RUMINANTS

La sélection génétique, un levier pour lutter contre les Strongles Gastro-Intestinaux (SGI) ?

Consultez les documents suivants pour en savoir plus !



Pour les équins



Noëlle GUIX, GDS du Puy-de-Dôme
Ludivine VALOT, GDS de l'Allier

Réussir son projet d'investissement :

Vos choix de conception d'aujourd'hui impactent durablement votre travail de demain.



Réussir son projet de conception ou d'aménagement de bâtiment est un travail de réflexions, de recherches...

Un investissement parfois important.

Nos équipes SST renforcées par l'accompagnement éventuel de prestataires spécialisés (ergonomes, spécialistes en contention animale, ethologue, etc...), vous proposent leurs conseils afin d'identifier chaque étape et de faire de votre projet une réussite.

Le service Santé Sécurité au Travail de votre MSA agit pour améliorer vos conditions de travail et prévenir durablement vos situations de travail de demain.

Ain Rhône	Alpes du Nord	Ardèche Drôme Loire	Auvergne
04 74 45 99 90	04 79 62 87 17	04 75 75 68 67	04 73 43 76 66
Président : Dominique DESPRAS	Président : René FECHOZ-CHRISTOPHE	Président : Jean-Philippe BRECHET	Président : Christian GOUY

1
Structurer votre projet par un état des lieux.

2
Définir vos besoins en fonction de vos enjeux stratégiques (santé, performance, etc...).

3
Traduire vos besoins dans un cahier des charges.

4
Veiller à l'intégration de vos besoins dans les propositions.

5
Veiller au respect du cahier des charges pendant les travaux.

6
Aider à la prise en main à l'installation.

Communication ARCMSA AuRA - crédit photo CCMSA

Des solutions photovoltaïques au service des agriculteurs et de la transition énergétique !



IRISOLARIS
PROMOTEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE



Bâtiments agricoles



Ombrières d'élevage



Centrales au sol



Serres



Autoconsommation individuelle et collective



Document non contractuel - 01/15/2025 PDS - Auvergne-Provence - 08-2025

Financez votre bâtiment neuf grâce à l'énergie solaire.
Nos Conseillers Energies vous accompagnent quel que soit votre projet.

Prenez rendez-vous ! Tél : 04 65 84 91 51



www.irisolaris.com

Colostrum



l'atout Immunité dans la santé du jeune

La rapidité de la distribution d'un colostrum de qualité et en quantité suffisante est un bon départ dans la vie pour les nouveau-nés.

Les besoins du nouveau-né



Le nouveau-né ruminant ne possède pas d'immunité et a peu de réserves énergétiques. Il est donc vital qu'il reçoive une source d'anticorps et d'énergie, le meilleur moyen étant de boire le colostrum maternel.

Le colostrum est défini comme étant un mélange de sécrétions lactées et d'éléments du sérum sanguin qui s'accumulent dans la mamelle pendant la période sèche.

Réglementairement, c'est le produit de la traite des 6 premiers jours suivant le vêlage « **considéré comme lait impropre à la consommation humaine** » et donc non commercialisable.

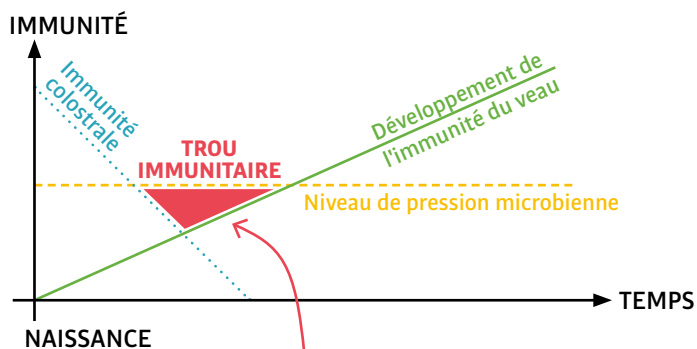
Quelle est la composition et le rôle du colostrum ?

C'est un concentré d'énergie, de vitamines et de protéines, dont les quantités sont respectivement 3, 10 et 4 fois plus élevées que dans le lait. Il contient également des oligo-éléments, des hormones et des facteurs de croissance.

Le colostrum a aussi une fonction laxative favorisant l'évacuation du méconium, et joue un rôle dans le lancement du système digestif. Son rôle principal est le **transfert de l'immunité**.

De l'immunité passive à active

Avec le colostrum, le nouveau-né acquiert une **immunité passive (ou colostrale)** qui le protège jusqu'à acquérir sa propre immunité : l'**immunité active (du jeune)**.



Il existe un « **trou immunitaire** », vers 3 à 4 semaines de vie chez le veau. Sa durée varie selon la quantité de colostrum bue, le veau en lui-même et les conditions d'élevage.



Une alternative si le veau ne veut pas boire : le **Drencher pour veaux** est conçu pour l'administration facile de lait, de colostrum, de liquides ou d'électrolytes aux veaux.

Le colostrum est produit dans les 3 semaines avant la mise-bas

En fin de tarissement, veiller à :

- Couvrir les besoins alimentaires pour éviter l'amaigrissement.
- Gérer le parasitisme
- Apporter une complémentation minérale et Oligo vitaminique (Vit A, I, Zn, Se...)

Quelle est l'influence de la mise-bas sur le transfert d'immunité ?

Si la mise-bas se prolonge, cela peut entraîner **une forte acidose** chez le jeune qui peut compromettre le passage des anticorps vers le sang mais aussi la vigueur du veau, donc sa capacité à se nourrir.

Une stimulation respiratoire, une prise rapide de colostrum et un séchage rapide, accompagnés si besoin d'une lampe chauffante, vont **maximiser le transfert d'immunité**.

Très vite, la muqueuse intestinale perd sa perméabilité **aux anticorps** (elle baisse de 50% dans les 12h et disparaît au bout de 24h) : il est donc primordial de distribuer le colostrum **juste après la naissance**. Cette précocité aura un impact sur la morbidité et la croissance, et sur la mortalité jusqu'à 6 mois en élevage laitier.

Réfractomètre : valeur BRIX et qualité du colostrum

BOVIN

BRIX (%)	Densité	(IgG) en g/L	Qualité du colostrum	Quantité minimale à distribuer par veau (> 40kg)
< 17%	< 1035	0-25	Très pauvre	inatteignable
18 à 20%	1035-1046	25-50	Pauvre	> 4 L
20 à 30%	1046-1066	50-100	Bon	2 à 4 L
> 30%	1066-1076	100-126	Très bon	2 L

OVIN

BRIX (%)	Densité	(IgG) en g/L	Qualité du colostrum
< 15%	1032	0-28	Très pauvre
15 à 20%	< 1050	28-50	Pauvre
20 à 30%	1050-1060	50-100	Bon
> 30%	> 1060	> 100	Très bon

CAPRIN

BRIX (%)	Densité	(IgG) en g/L	Qualité du colostrum
< 15%	1032	0-28	Très pauvre
15 à 20%	<1050	28-50	Pauvre
20 à 30%	1050-1060	50-70	Bon
> 30%	>1060	> 70	Très bon

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour évaluer le transfert colostrar, demandez à votre vétérinaire une **prise de sang** sur vos animaux entre 3 et 7 jours : un maximum d'animaux doit **avoir plus de 10g/L d'IgG sérique**. Pensez à contrôler la qualité de votre colostrum en amont !



Attention à l'hygiène !

Seulement 28% des colostrums respectent les normes en termes de contamination bactérienne (moins de 1000 000 UFC/ml).

Si le colostrum est contaminé le transfert d'anticorps diminue de moitié.

À RETENIR

un bon colostrum bien distribué en quantité (10% du poids du nouveau-né) et rapidement après la naissance

► Colostrum de 1^{ère} traite de bonne qualité (**tester les colostrums avec un réfractomètre et congeler les meilleurs (teneur en IgG > 50g/L).**

► **4 litres dans les 4 heures** pour un veau de 40kg.

► Peut-être distribué **frais ou décongelé** (uniquement au bain-marie à 40°C).

► **Drençage** si le veau ne tète pas.

► **Conserver les bons colostrums** (Brix > 24%) dans des bouteilles propres au frigidaire (3°C) pour une durée de 2 jours ou au congélateur pour une durée de 6 mois maximum.



Laurent THOMAS & Emma KUNEGEL, GDS du Rhône
Marjorie COULON, FRGDS Auvergne Rhône-Alpes



(source : CF)

Bien-être animal son impact sur l'immunité

Les sources de stress sont des facteurs de fragilité des animaux qui peuvent impacter l'immunité. Les conditions de vie apportant du bien-être au troupeau vont au contraire la booster.

Un abreuvement dans un espace dégagé permet l'évitement des congénères et favorise une consommation d'eau plus importante

Confort du lieu de vie pour conforter l'immunité

Un environnement bien conçu réduit les stress thermiques, mécaniques et sociaux, limitant l'hormone du cortisol ayant un impact négatif sur l'immunité.

Une **ventilation** bien dimensionnée et modulable selon la saison permet de maintenir une atmosphère saine. L'été, de larges ouvertures en partie basse sur les longs-pans, des bardages démontables permettent une circulation d'air.

La **gestion thermique** est essentielle. Le stress thermique est un facteur de baisse d'immunité. La chaleur entraîne l'augmentation de la fréquence respiratoire et une transpiration qui provoque la perte de minéraux (risque d'acidose).

Les animaux doivent être protégés du **rayonnement** du soleil, en limitant les translucides en toiture, en ajoutant de l'ombre (débords de toiture, filet) et en réduisant le béton à proximité des animaux.

Une fois la ventilation bien en place, un brassage d'air associé ou non à une brumisation peut être envisagé pour refroidir les animaux.

En période estivale et en l'absence d'ombre, privilégier le pâturage de nuit.

Le confort de **couchage** influence la santé : une aire paillée drainée ou des logettes adaptées (dimension, inclinaison, matériaux) réduisent les risques sanitaires. La fréquence de curage et de paillage doit garantir un contact sec.

Une **circulation** fluide (pas de cul de sac, des couloirs larges, des sols non glissants) limite les interactions négatives entre les animaux.

L'**enrichissement du milieu** (musique, brosses, perchoirs, objets manipulables, etc.) stimule les comportements naturels, améliore le bien-être, ce qui renforce l'immunité et les performances.

En bâtiment, l'humidité rend l'animal plus sensible aux températures élevées



Plage de confort thermique d'un bovin (source : Climatbat – Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne)

Accès aux ressources : quand sérénité rime avec immunité

L'accès aux ressources est une source de stress, si les conditions ne sont pas réunies pour que les animaux s'abreuvent et mangent sereinement.

L'**accès à l'eau** est un critère primordial de bonne santé des animaux. Les éleveurs de monogastriques utilisent déjà des compteurs d'eau : une variation de la consommation d'eau est un premier critère d'alerte de suspicion d'une maladie.

Dans les élevages, le **nombre de points d'eau** par animal est une priorité. Il est important de vérifier que le débit d'eau est suffisant pour un abreuvement rapide.

La disposition des abreuvoirs peut favoriser le bien-être des

animaux, avec des **zones d'évitement**. Une étude (NIZZI et al, 2022) a montré que les vaches dominées privilégient les abreuvoirs isolés, à distance des zones d'alimentation. Les dominées consomment moins d'eau que les dominantes ce qui impacte leur immunité.

Comme pour l'eau, l'alimentation doit être accessible et en quantité pour limiter le stress. Le nombre de points d'**accès au cornadis** ou à l'auge doit être égal au nombre d'animaux présents. Le couloir de circulation autour des zones d'alimentation doit permettre l'évitement des conflits. L'installation d'une **porte arrière au DAC** évite également les coups de tête.



► Des regroupements d'animaux révèlent une problématique de confort souvent liée au bâtiment

Repérer les signes d'inconfort

- Relevé quotidien du **compteur à eau** spécifique abreuvement
- Comportement des animaux à l'**abreuvement** (absence de lapement, abreuvement rapide)
- Evaluation de la **rumination** :
 - Bovins : 50 à 60 mâchements par bol
 - Ovins : 70 à 80 mâchements par bol
 - Caprins : 60 à 70 mâchements par bol
- Score de **remplissage du rumen**
- Aspect des **fèces**
- **Troubles comportementaux** : léchage, mouvement répétitif de la langue ou de la tête, grattage excessif, succion du nombril des congénères, caudophagie...
- **Répartition non homogène** des animaux
- Temps mis pour se **coucher** (> 3 min pour les bovins)

► Laver les bouses permet une meilleure surveillance de la digestion



Relation éleveur-animal : accompagner pour une meilleure immunité

Pauline GARCIA (@etho_diversite), éleveuse et comportementaliste dans le Cantal témoigne des bienfaits de la **désensibilisation sensorielle**.

“La désensibilisation sensorielle des jeunes bovins les prépare à **interagir de manière positive** avec leur environnement et les humains. Les éleveurs développent des animaux curieux et coopérants, moins peureux lors des manipulations.

La méfiance des animaux est exacerbée par des expériences négatives ou un manque d'exposition à des stimuli variés.

Étapes clés d'un programme de désensibilisation :

- Évaluation initiale du comportement face à différents stimuli
- Création d'un environnement sécurisé pour explorer
- **Exposition progressive** des stimuli avec des mouvements lents
- Renforcement positif avec des **récompenses** alimentaires, tactiles (grattages)
- Répétition et régularité avec des stimuli intégrés au quotidien dans le calme, sans pression

Au fur et à mesure que les jeunes bovins s'habituent aux stimuli, ils deviennent **plus ouverts à l'exploration** et les interactions sont plus positives avec les humains.

La désensibilisation sensorielle a des répercussions significatives sur le bien-être général. Des animaux moins stressés développent un **système immunitaire plus robuste**, qui réduit les maladies et besoins vétérinaires.”

Pour enrichir l'environnement, suivez une formation avec un expert !

Plus d'informations dans les 3 ouvrages de Pauline GARCIA édités chez la France Agricole

Florence BASTIDE, GDS de la Haute-Loire
Emeline VILLARD, GDS de la Loire



(Source : Pauline GARCIA, @etho_diversite)

► Désensibiliser pour mieux pouvoir travailler



La vaccination

Un allié pour booster l'immunité de nos animaux

Qu'est-ce qu'un vaccin ?

Un vaccin est **une préparation antigénique** ayant pour objectif d'induire une **réponse immunitaire ciblant spécifiquement l'élément agresseur**, capable de le protéger contre l'infection naturelle ou d'en atténuer les conséquences (réduire les symptômes, diminuer ou empêcher l'excrétion). Cette protection est renforcée à l'échelle de la population, offrant ainsi une **immunité collective et à long terme**. En santé animale, de nombreux vaccins sont disponibles pour prévenir des maladies comme les diarrhées néonatales, les broncho-pneumonies, l'anthrax, les maladies vectorielles, etc.

Comment optimiser l'efficacité de la vaccination ?

Les vaccins peuvent théoriquement atteindre une efficacité supérieure à 90 %. Cependant, **cette efficacité varie sur le terrain en fonction de facteurs biologiques, techniques et environnementaux**. La production d'anticorps peut ainsi diminuer de 20 à 50 %.

Pour garantir une efficacité optimale, il faut prendre en compte plusieurs éléments essentiels :

- **Ration alimentaire équilibrée** : Fournir des oligo-éléments et minéraux.
- **Stress** : A limiter telles que des températures élevées (> 25°C), ou des manipulations (tonte, vermifugation).
- **Âge minimal** : A respecter pour chaque vaccin.
- **Injection** : Choisir correctement le site et la profondeur d'injection pour éviter une perte d'efficacité de 15 %.
- **Conservation** : Conserver les flacons entre 2 et 8°C, les sortir 20 min avant l'injection, et respecter les dates de péremption et les protocoles de reconstitution et de vaccination.
- **Volume des flacons** : Adapter le volume aux besoins du lot, car la majorité des vaccins ne se conservent pas après ouverture.
- **Contention et sécurité** : S'assurer d'une contention appropriée et utiliser des aiguilles à usage unique pour éviter la contamination des animaux.

VRAI OU FAUX ?

- **La vaccination peut rendre mes animaux malades : (X) Faux**

Une légère fièvre peut apparaître pendant 24 à 48h après la vaccination, mais sans autres signes cliniques. En revanche, un animal déjà malade ou en mauvais état peut souffrir d'effets secondaires importants. Il est donc conseillé de ne vacciner que des animaux en bonne santé.

- **Si je vaccine mes femelles gestantes, elles vont avorter : (X) Faux**

Le vaccin n'engendre pas d'avortement ni de stérilité.

- **Je dois vacciner même si la maladie a déjà circulé dans mon troupeau : (V) Vrai**

L'immunité naturelle est souvent trop courte pour protéger l'ensemble du troupeau, ce qui justifie la vaccination.



Le choix des maladies à vacciner doit se faire en concertation avec **son vétérinaire**, pour garantir un **protocole adapté à l'élevage**. **Le registre d'élevage** doit être rigoureusement mis à jour (identification des animaux, nom du vaccin, numéros de lot, dates des injections).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vers 1700, la variolisation était pratiquée pour prévenir la variole : des croûtes d'individus infectés étaient transférées à des individus sains. La vaccination moderne débute en 1796, lorsque des éleveurs se protégèrent de la variole en touchant des lésions de vaches infectées lors de la traite.



S'APPELER CRÉDIT AGRICOLE

NOUS ENGAGE PLUS QUE JAMAIS.

5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, Centre France, des Savoie, Loire Haute-Loire, Sud Rhône Alpes, sociétés coopératives à capital variable.

- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Siège social : 90, avenue Lanessan - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon. N° ORIAS : 07 023 262.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France. Siège social : 1 avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. N° ORIAS : 07 023 162.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie. Siège social : PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - 74985 Annecy Cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy. N° ORIAS : 07 022 417.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Siège social : 94 rue Bergson - BP 524 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 RCS Saint-Etienne. N° ORIAS : 07 023 097.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes. Siège social : 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble. N° ORIAS : 07 023 476.

Crédit photo : Getty Images. BETC

Maladies vectorielles à tiques

S'immuniser grâce à un contact maîtrisé



Les tiques sont des acariens qui prolifèrent dans les bois, les haies ou les buissons. Présentes toute l'année, on note cependant deux périodes d'activité plus importante : d'avril à juin, puis de septembre à octobre. A chacun de ses repas, la tique pourra se contaminer avec un agent pathogène présent chez son hôte, mais aussi lui transmettre celui qu'elle pourrait déjà porter.

La tique, vecteur important de maladies

Les maladies les plus fréquemment véhiculées par les tiques sont la piroplasmose (ou babésiose), l'anaplasmose et l'ehrlichiose. Dans une moindre mesure, un risque de transmission de la fièvre Q est également possible. La maladie de Lyme, présente aussi chez l'Homme et dont le diagnostic reste complexe, pourrait également provoquer des problèmes d'arthrite.

Principales maladies véhiculées par les tiques :

MALADIE	AGENT PATHOGENE	SYMPTÔMES MAJEURS
Piroplasmose (ou Babésiose)	Parasite	Chute brutale de production Forte fièvre - Urine noire Baisse de l'appétit - Anémie ⚠ ATTENTION mortelle si aucun traitement
Anaplasmose		Souvent asymptomatique Sinon similaires à la piroplasmose Risque supplémentaire d'avortement
Ehrlichiose	Bactéries	Forte fièvre - Troubles respiratoires Gros pâtures, boiteries - Avortement
Fièvre Q		Troubles de la reproduction (avortement, non délivrance, métrite)

Induire une immunité pour limiter les dégâts

Pour protéger efficacement les animaux contre la transmission de certaines maladies, il est essentiel d'évaluer **le risque de contamination** au sein des différents lots.

En contrôlant l'exposition aux agents pathogènes, les animaux peuvent développer une **immunité naturelle**, ce qui réduit considérablement l'impact des maladies. Il est donc judicieux d'identifier les zones à risque, comme les "**parcelles à tiques**", et d'y faire pâturer en priorité les **jeunes animaux**, idéalement avant une période de gestation ou de lactation. Cependant, il est crucial de s'assurer que ces animaux possèdent un **bon équilibre immunitaire**.

Les vaches adultes ou celles en **fin de gestation** sont plus sensibles à ces maladies et devraient être tenues à l'écart de ces parcelles à risque. Enfin, les animaux **nouvellement introduits** sont souvent plus vulnérables car ils ne sont pas encore immunisés ; une **protection antiparasitaire** renforcée est donc indispensable pour eux.



Il est essentiel de connaître les différents symptômes de ces maladies afin de les détecter au plus tôt et d'avertir son vétérinaire pour apporter le traitement adéquat.



Comment faire baisser la pression des tiques ?

La clé pour combattre les maladies transmises par les tiques est de **réduire activement l'infestation des animaux**.

Une méthode simple et efficace consiste à **limiter l'accès aux zones à risque (friches, haies...) voire en barrant leur accès par la pose de clôtures adaptées**. Le maintien de la biodiversité permet de conserver des prédateurs naturels des tiques.



Emeline VILLARD, GDS de la Loire

Améliorer l'immunité par la génétique ?

Certains programmes de sélection ont mis en évidence des gènes de résistance aux maladies ou à leur expression par les animaux. Améliorer la réponse immunitaire des animaux d'élevage fait partie de ces programmes de recherche. Voici quelques exemples.

L'index génomique en paratuberculose bovine

La paratuberculose, maladie causée par une mycobactérie, touche les ruminants domestiques. Les animaux s'infectent dès leur jeune âge et peuvent mettre des années à exprimer des signes cliniques. Ils sont cependant **excréteurs de l'agent infectieux**.

Des organismes de sélection de races bovines, suite à leurs travaux, sont en mesure de mettre à disposition l'index génomique paratuberculose.

Cet index caractérise les individus en fonction de leur sensibilité ou leur résistance à l'infection. Quatre statuts sont définis : très sensible, sensible, standard et résistant. Ce caractère est **hautement héritable**.

Il est donc possible aux éleveurs des races Prim'Holstein et Normande de **raisonner les accouplements** en tenant compte de cet index et ainsi obtenir des animaux plus résistants à la paratuberculose.

Les index de santé du pied en race Montbéliarde



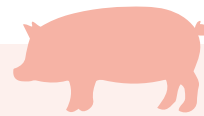
La santé du pied est **la troisième cause de réforme** en élevage de vache laitière. Les boiteries peuvent affecter les vaches dès la première lactation.

Pendant sept ans, les données de parage des bovins ont été collectées : des pareurs professionnels ont relevé les lésions infectieuses et mécaniques sur 66 000 vaches Montbéliardes de 25 départements. Le génotypage de 18 000 femelles parées a également permis de renforcer la population de référence.

La santé du pied a ainsi pu être calculée avec la même méthode que les autres index diffusés en race Montbéliarde.

A partir de huit lésions des pieds des bovins, un index de synthèse « santé du pied » a été établi.

En prenant en compte cet index de synthèse dans le **choix de leurs reproducteurs**, les éleveurs de la race Montbéliarde, peuvent améliorer la santé des pieds de leurs vaches laitières.



Des gènes favorisant la résistance au SDRP en espèce porcine

Le Syndrome Dysgénésique et Respiratoire Porcin (SDRP), est une maladie virale responsable de troubles de la reproduction et de problèmes respiratoires chez les porcelets et les porcs en engraissement.

En comparant les génomes de races de porcs plus résistants au SDRP avec des races de porcs plus sensibles, il a été mis en évidence des **gènes de résistance**.

La sélection de porcs résistants au SDRP est une voie d'amélioration de la santé des animaux en bâtiment.



La réduction de l'emploi d'antibiotiques et autres produits de traitements en élevage passe aussi par l'amélioration génétique des animaux.

Parfois de simples **croisements avec des races plus rustiques** d'une même espèce permettent d'augmenter la résistance aux maladies d'élevage.

▼ Vaches montbéliardes pouvant bénéficier des index de santé du pied



Sylvie GLEIZE, GDS de l'Ardèche

Focus Apiculture

Comment maintenir les colonies en équilibre ?

L'objectif de l'apiculteur est d'éviter la rupture d'équilibre entre d'un côté la pression des pathogènes présents en nombre, même sur des colonies asymptomatiques, et de l'autre l'immunité des abeilles.



Choisir un bon emplacement

C'est le facteur le plus important : la ressource pollinique et glucidique doit être diversifiée et continue. On privilégiera des zones avec des haies, des prairies permanentes, des bois et peu exposées aux pesticides. En cas de période de disette, un complément alimentaire pourra être apporté. Les sources de stress et donc d'affaiblissement sont également à éviter : la présence de bio-agresseurs comme le frelon asiatique, les emplacements ventés ou trop humides...

Comment connaître les ressources autour d'un emplacement ?
Demandez à **BeeGIS**



Traiter contre Varroa

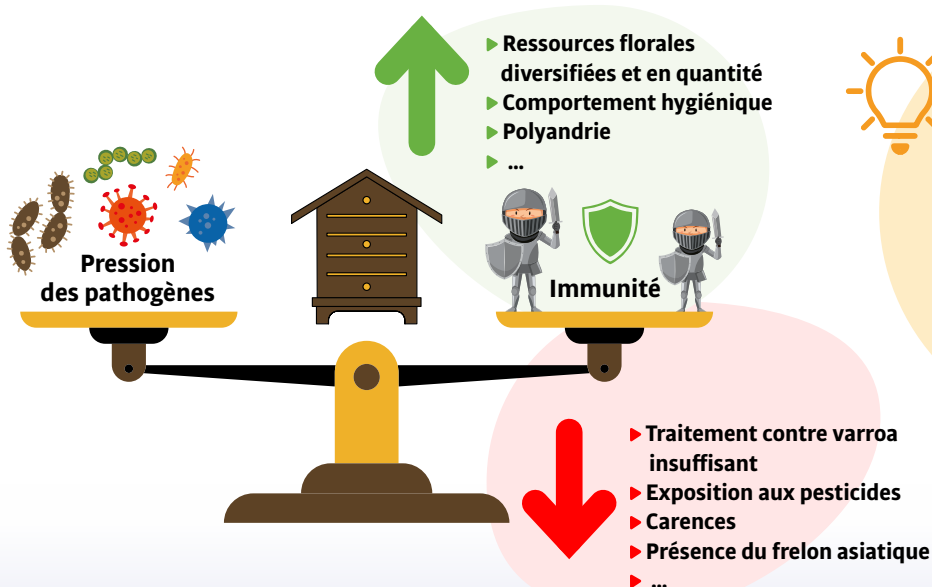
L'action spoliatrice et mutilante de *Varroa destructor* génère notamment une baisse de l'immunité des abeilles. Il est primordial que chaque apiculteur mette en place des actions tout au long de l'année afin de limiter les conséquences de ce premier facteur de mortalité des abeilles : traitement en fin de saison et lors de la rupture de couvain automnale, méthodes biotechniques, comptages...

Sélectionner des souches hygiéniques

Le comportement hygiénique, ou de nettoyage, est essentiel chez l'abeille. Il inclut la détection des cellules de couvain infectées et la destruction des larves qui s'y trouvent, puis le nettoyage de la cellule. Le degré auquel les ouvrières présente ce comportement détermine la capacité de résistance de la colonie aux loques, aux maladies fongiques et à la varroose.

Plusieurs possibilités existent pour la mesure de ce caractère. Dans tous les cas, il est important de faire la mesure sur une colonie au minimum 2 fois par an en congelant une zone de couvain ou en perçant le couvain (Pin test) : le contrôle du nettoyage se fait entre 6h et 48h après selon les protocoles.

Ces 3 actions sont primordiales mais ce ne sont pas les seules : l'abeille mellifère est résiliente mais sans l'intervention de l'apiculteur, elle aurait du mal à survivre.



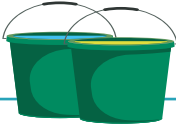
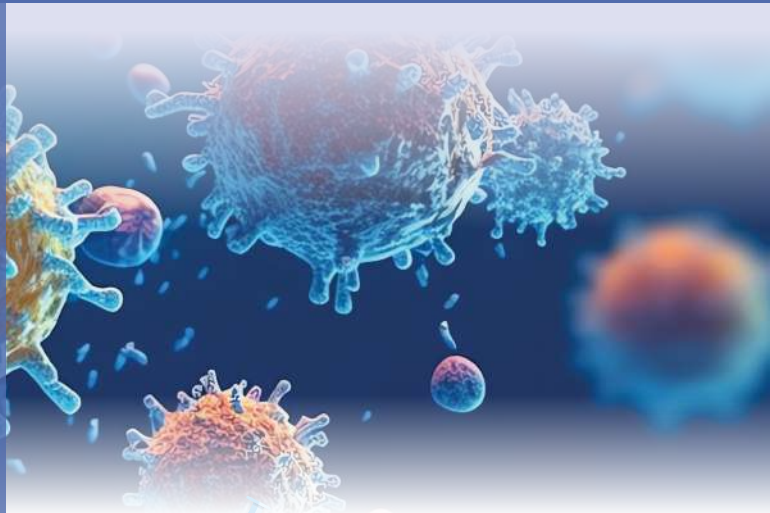
Le saviez-vous ?

La particularité des colonies d'abeilles mellifères est qu'elles bénéficient d'une immunité sociale, c'est-à-dire d'un certain nombre de mécanismes de défense collectifs résultant de comportements entre individus. Par exemple : le rejet à l'extérieur de la ruche des abeilles mortes ou malades par les gardiennes, le comportement hygiénique, l'allo-épouillage ...

Adeline ALEXANDRE, GDS Auvergne Rhône-Alpes

L'IMMUNITÉ Optimiser la résistance de ses animaux

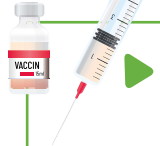
Comme vous avez pu le lire dans ce dossier, des leviers multiples peuvent être sollicités pour améliorer l'immunité. Ces paramètres interfèrent dans l'acquisition et le développement de l'immunité, de la préparation à la mise-bas jusqu'au suivi sanitaire de l'animal tout au long de sa vie. Chaque élément a son importance et leur mise en place en simultané permet de renforcer l'efficacité de l'immunité.



► L'acquisition puis le maintien de l'immunité passent avant tout par le quotidien de l'éleveur auprès de ses animaux : la conduite de l'alimentation, de l'abreuvement et la distribution de minéraux, oligo-éléments et vitamines sont les fondations de l'immunité.



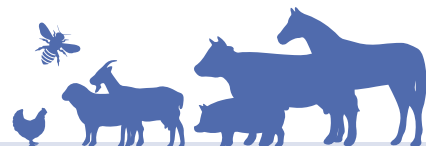
► Enfin, certains travaux sur le rôle de la génétique pour une bonne immunité et une bonne résistance laissent entrevoir d'autres leviers qui nous paraissent aujourd'hui plus lointains mais qui seront autant de piste à creuser pour l'avenir.



► Les soins et traitements adaptés à l'élevage permettent de développer la capacité de l'animal à réagir : prendre en compte le parasitisme ou vacciner pour les pathologies habituelles du troupeau sont des clés de l'immunité. Certaines périodes sont propices : la préparation du colostrum et la mise-bas en font partie.



► Pour ne pas fragiliser l'immunité des animaux, les conditions d'élevage qui limitent le stress et favorisent le bien-être animal sont des alliées pour une immunité préservée.



Ces éléments permettent de limiter très fortement les risques associés à la circulation des virus, bactéries et autres parasites. Ils sont à assortir d'une baisse de leur pression dans l'environnement, à l'aide de toutes les pratiques de biosécurité associées.

Votre GDS se tient à vos côtés pour objectiver les mesures déjà mises en place dans votre exploitation et vous accompagner dans l'acquisition de toujours plus d'immunité pour vos animaux !

Emeline VILLARD, GDS de la Loire

Réformes, mortalités, ou constitution d'un lot, amènent à la nécessité d'acheter des animaux. Cette pratique comporte des risques, et doit être abordée avec beaucoup de précautions.

GESTION DES INTRODUCTIONS EN PETITS RUMINANTS

L'ACHAT, PREMIÈRE VOIE D'ENTRÉE DES MALADIES

Quels sont les risques ?

Tout élevage possède un microbisme propre, incluant des germes pathogènes, voire des résistances aux antiparasitaires ou aux antibiotiques. Le plus souvent, les maladies ne s'expriment que tardivement et sous l'effet de certains facteurs (stress, changement alimentation, conditions de traite...).

Ainsi, un achat pourra exposer le troupeau existant à un nouveau microbisme qui pourra y trouver des conditions favorables à son expression. De la même façon, les animaux achetés seront exposés au microbisme... Les épisodes cliniques touchant les animaux introduits ou le troupeau peuvent aussi bien être dus au microbisme du troupeau acheteur qu'à celui du vendeur. Il est donc recommandé de connaître le statut sanitaire de chacun des lots concernés par le regroupement.

▲ Chevrettes récemment introduites et isolées



Examen clinique du troupeau

L'observation générale du troupeau est indispensable pour détecter les signes visibles de certaines pathologies : arthrite, pieds, abcès, parasites externes... La palpation des mamelles chez les femelles (présence abcès, induration...) et des testicules chez les mâles (inflammation de l'épididyme...) est recommandée. Évaluer la note d'état corporel du troupeau permet de se renseigner sur la conduite d'élevage et certaines pathologies type paratuberculose ou parasitisme important.



▲ Des plaquettes d'information sont disponibles auprès du GDS

Diagnostic par analyse, des réponses fiables

- **Mycoplasmes** : en laitier surtout avec un dépistage par lait de tank
- **Fièvre Q / Chlamydie / Paratuberculose / CAEV – VISNA MAEDI** : statuts sanitaires par sérologie, nécessaire pour faire le bilan des maladies présentes
- **Border disease / Epididymite** : pour les ovins, dépistage par sérologie
- **Coproscopies** : éventuellement test de réduction d'excrétion fécale d'oeufs

Privilégier l'achat de jeunes animaux et éviter les mélanges d'origine

Il est fortement recommandé d'introduire des animaux jeunes pour limiter leur exposition chez le naisseur et faciliter leur adaptation au nouvel élevage. Limiter le nombre d'élevages fournisseurs, en privilégiant une seule origine, permet également de réduire considérablement les risques. L'objectif n'est pas de rechercher un élevage fournisseur indemne de toutes les maladies, mais plutôt de rechercher une compatibilité des statuts sanitaires entre fournisseur et acheteur.

Une fois l'achat réalisé ?

- Contrôle des attestations Brucellose et de l'identification des animaux achetés
- **Quarantaine** d'environ 30 jours pour vérifier l'absence de signes cliniques sur les animaux introduits et contrôler l'efficacité du traitement antiparasitaire en cas de pâturage.
- **Vacciner/traiter** : fièvre Q, chlamydie, parasites etc.



Et surtout, renoncer à l'introduction des animaux si les risques sont jugés trop importants !



FOCUS

Transport des animaux

- Nettoyage et désinfection du moyen de transport avant charge des animaux (surtout si matériel en commun ou prêt)
- Désinsectisation du véhicule et des animaux recommandés
- Le transport des animaux achetés doit être réalisé sans rupture de charge et sans mélange avec d'autres animaux.

Alban SCAPPATICCI, GDS des Savoie

BESNOITIOSE : QUELLE SITUATION DANS LES SAVOIE EN 2025 ?

Depuis son apparition sur nos départements savoyards dans la fin des années 2000, la besnoitiose a fait l'objet de diverses mesures de maîtrise, alliant prévention, surveillance et assainissement.

Le GDS des Savoie développe ainsi depuis de nombreuses années des actions ciblées en faveur de ses adhérents, et à la portée collective.

Dans un contexte où les maladies vectorielles prennent de l'ampleur au niveau national, avec la FCO, la MHE, et plus récemment DNC, quel état des lieux pouvons-nous faire de la besnoitiose dans les Savoie ?



La Besnoitiose en (très) bref :

- Maladie parasitaire
- Transmise par les mouches piqueuses (taons, stomoxes)
- Pas de vaccin ni de traitement curatif
- Animal infecté à vie et source de contamination permanente
- Signes cliniques : fièvre, abattement, jetages, peau cartonnée, œdèmes...
- Maladie non réglementée

2010-2020

Premières actions de prévention et d'assainissement

Le premier risque d'introduction de la besnoitiose dans nos départements a été rapidement identifié : les mouvements de bovins. En effet, déjà présente et connue dans le sud-ouest de la France depuis plusieurs années déjà, il devenait nécessaire de filtrer les introductions pour éviter d'accueillir dans les Savoie des bovins porteurs de la maladie.

Le Kit Intro a ainsi été le premier outil permettant de se prémunir d'une introduction de la maladie par l'achat d'un animal infecté, pour la besnoitiose, mais aussi la néosporose et la paratuberculose.

En 2016, une autre action de prévention majeure a été proposée aux éleveurs, avec le Kit Alpage. L'objectif de la démarche est simple : dépister tous les animaux avant la montée en estive afin de ne rassembler dans les prairies de montagne que des animaux connus négatifs, et ainsi éviter de contaminer des animaux, issus d'autres cheptels ou non.



Source : CA_GDS des Savoie

▲ Les taons, vecteurs de la maladie, sont très actifs en alpage

2021

Prophylaxie sur le lait

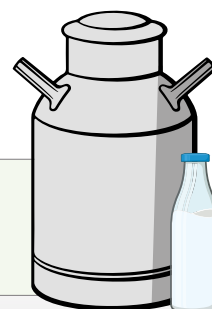
Après plusieurs mois d'étude, et des essais concluants, il a été décidé en 2021 d'utiliser les échantillons de lait prélevés chez tous les producteurs laitiers dans le cadre de la prophylaxie IBR notamment, pour réaliser une analyse sérologique besnoitiose. Deux objectifs identifiés dans cette démarche : réaliser un état des lieux de la situation dans nos départements, et bien sûr

alerter les élevages pour lesquels le résultat ressortirait positif. 3 séries d'analyses ont été réalisées chez tous les élevages laitiers adhérents, puis 3 nouvelles séries ciblées uniquement sur les élevages avec un historique négatif. Dernière analyse en date pour les élevages concernés : mai/juin 2025.

TABLEAU DE SUIVI DE LAIT	Savoie	Haute-Savoie	TOTAL
Printemps 2021	15.1 %	4.2 %	8.6 %
Automne 2021	18.0 %	7.3 %	11.6 %
Printemps 2022	12.6 %	7.9 %	10.0 %
Automne 2022	4.4 %	2.2 %	2.9 %
Automne 2023	4.5 %	1.2 %	2.2 %
Printemps 2024	1.4 %	1.1 %	1.2 %

Tous les
élevages
laitiers

Élevages
non connus
positifs



2022

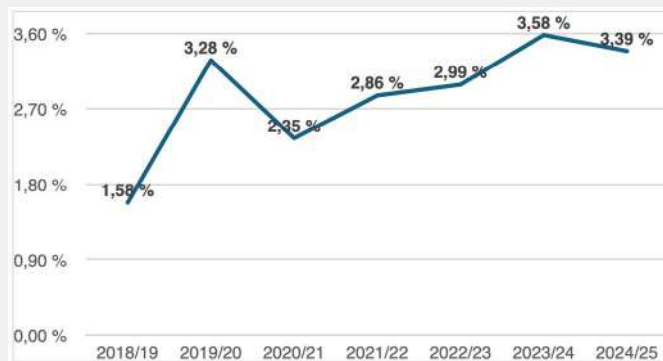
Un nouvel outil avec la PCR sur biopsie cutanée

Outil complémentaire à l'analyse sérologique qui permet de détecter les animaux infectés, la PCR sur biopsie cutanée est utilisée pour détecter les animaux « super contaminants » dans les situations où le pourcentage d'animaux atteints est relativement élevé. Ces animaux représentent un risque de propagation de la maladie encore plus important que les autres bovins infectés, et leur détection permet de prioriser leur réforme pour prendre la maladie de vitesse. L'outil a pu être utilisé dans plusieurs dizaines d'exploitations depuis son déploiement.

2023

Dépistage systématique à l'introduction

En l'absence de réglementation, et donc de levier concret pour généraliser les moyens de lutte, le Conseil d'Administration du GDS a proposé le vote d'une résolution en Assemblée Générale rendant systématique le dépistage de tous les bovins introduits dans un cheptel adhérent à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette action, validée à l'unanimité, avait là encore deux objectifs : réaliser un état des lieux des bovins transitant dans les exploitations des Savoie, et alerter les éleveurs concernés (acheteurs mais aussi vendeurs) afin qu'ils prennent les mesures nécessaires.



POURCENTAGE DE RÉSULTATS POSITIFS À L'INTRO

Chaque année, la détection de ces bovins positifs à l'achat permet de ne pas garder la maladie dans le troupeau

2023/2024

Prophylaxie sur le sang

Après la surveillance des élevages laitiers, une action similaire a permis d'utiliser les prélèvements sanguins de la prophylaxie réglementaire des élevages allaitants pour leur apporter le même niveau d'information sur le statut de leur cheptel. Cette démarche a été conduite sur deux saisons de prophylaxie.

TABLEAU SUIVI SANG

	Nombre de cheptels suivis	Nombre de bovins positifs	Nombre de cheptels avec du positif
Campagne 2023/2024	917	435 (4.3 %)	100 (14,0 %)
Campagne 2024/2025*	672	179 (1.99 %)	37 (5.5 %)

* élevages non connus positifs

2025

Sécurisation des concours



La dernière action en date, également proposée en résolution d'AG, a permis de rendre systématique sur tous les rassemblements des deux Savoie un dépistage besnoitiose des bovins participants. Il permet de limiter le risque de contamination des cheptels dont l'un au moins des animaux est présent sur le site.

Et demain ?

En 2025, les différentes actions menées par le GDS permettent de dresser un bilan de situation. Chaque éleveur de Savoie et Haute-Savoie adhérent au GDS a pu bénéficier d'une surveillance, de mesures préventives voire d'un accompagnement vers l'assainissement.

La sensibilisation des éleveurs par les différents canaux de communication, et par l'intermédiaire des partenaires locaux, a également permis à chacun de prendre la mesure des enjeux que représente la lutte contre cette maladie.

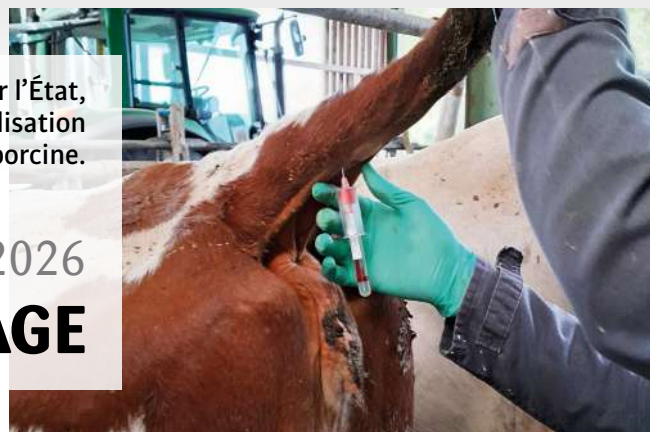
Attention, bilan ne signifie pas fin de la lutte. Au contraire, forts de tous ces acquis, les éleveurs de Savoie et de Haute-Savoie possèdent désormais les connaissances et les outils leur permettant de maintenir les efforts pour la préservation de leurs animaux. A défaut d'être tous maîtrisables, et maîtrisés, les risques sont désormais clairement identifiés, et toute solution apportée bénéficiera à l'élevage concerné, mais aussi au collectif.

Cyril AYMONIER, GDS des Savoie

Dans le cadre de ses missions déléguées par l'État, le GDS est en charge de l'organisation et du suivi de la réalisation des prophylaxies bovine, ovine, caprine et porcine.

Prophylaxies 2025-2026

LES RÈGLES DE DÉPISTAGE



du 1^{er} octobre 2025 au 31 mai 2026

Prophylaxie Bovine



	CHEPTEL LAITIER	CHEPTEL ALLAITANT
	Cheptel mixte = si + de 5 femelles de plus de 2 ans considérées comme allaitantes (ou + 10% des femelles)	
Brucellose*	1 analyse sur lait par an en octobre commandée par le GDS	Analyses par prise de sang de 20% des bovins de plus de 2 ans avec un minimum de 10 bovins
Leucose Selon les communes tous les 5 ans		Même règle d'échantillonnage que la brucellose sur les cheptels des communes comprises par ordre alphabétique : Savoie : entre Hautecour et Orelle Haute-Savoie : entre Fillinges et La Muraz
IBR (cheptel indemne depuis + 3 ans)		Analyses de mélange par prise de sang sur tous les bovins de plus de 2 ans avec un maximum de 40 animaux (allègement)
IBR (cheptel indemne depuis moins de 3 ans)	1 analyse sur lait tous les 2 mois, soit 6 / an commandées par le GDS	Analyses de mélange par prises de sang sur tous les bovins de plus de 2 ans
IBR (cheptel non qualifié)	Analyses individuelles par prise de sang sur tous les bovins de plus de 1 an non connus positifs RAPPEL : la sortie des animaux considérés positifs n'est autorisée que vers un abattoir Tous les cheptels devront avoir une qualification indemne d'IBR avant la fin d'année 2027	
Tuberculose	Intradermo tuberculinisation comparative sur les bovins de plus de 2 ans dans les cheptels considérés à risque sanitaire par la DD(ets)PP	
Varron Selon tirage au sort et cheptels « à risque »	1 analyse sur lait par an en janvier commandée par le GDS	Analyses par prise de sang de 20% des bovins de plus de 2 ans avec un minimum de 10 bovins
Avortement	Déclaration obligatoire dès le 1 ^{er} avortement. Visite, prélèvement du vétérinaire et analyse brucellose payés par l'État	

CONTRÔLE D'INTRODUCTION BOVIN

IBR	Tous les bovins, quel que soit l'âge entre 15 et 30 jours suivant la date d'introduction Possibilité de dérogation au contrôle IBR pour les mouvements de pension des bovins provenant de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Brucellose	Bovins de plus de 2 ans si délai de transit > 6 jours
BVD	Bovins, quel que soit l'âge, sans garantie non-IPI
Kit Intro	Pour les élevages adhérents GDS et engagés dans le Kit Intro Bovins de plus de 6 mois, Néosporose et Besnoitiose Bovins de plus de 2 ans, Paratuberculose

*BRUCELLOSE DANS LE BARGY ET LES ARAVIS

Une surveillance renforcée de la brucellose est appliquée sur les cheptels bovins, ovins et caprins qui estivent sur les secteurs du Bargy et des Aravis. La prophylaxie doit être réalisée entre le 1^{er} mars et le 15 mai, complétée par un contrôle sanitaire au retour d'estive et des ventes de bovins. Toutes les mesures complémentaires sont consultables sur notre site www.frgdsaura.fr/gds_des_savoie.html

CHARBON : vaccination secteur de La Rochette (73)

La vaccination contre la fièvre charbonneuse concerne 22 communes du secteur de La Rochette en Savoie pour tous les bovins et ovins pâturant ou introduits sur ce secteur, au plus tard 15 jours avant la mise à l'herbe.
Liste des communes concernées sur notre site www.frgdsaura.fr/gds_des_savoie.html

Prophylaxie Ovine - Caprine

Le rythme des prophylaxies dépend de la commune du siège d'exploitation et des pratiques pastorales. Les petits détenteurs (< à 5 animaux) peuvent déroger aux obligations de prophylaxie sous certaines conditions.

	CHEPTEL TRANSHUMANT = cheptel estivant tout ou partie de ses animaux sur les communes de montagne ⁽¹⁾ (communes « zone de montagne » consultable sur www.gdsdessaioie.fr)	CHEPTEL NON-TRANSHUMANT = cheptels des communes comprises par ordre alphabétique : Savoie : entre Hauteclou et Orelle Haute-Savoie : entre Fillinges et La Muraz
		
Brucellose * (cheptel indemne)	- Tous les mâles non castrés de + 6 mois - Tous les animaux nouvellement introduits 5% des femelles de plus de 6 mois avec un minimum de 50 (ou toutes si moins de 50)	- Tous les mâles non castrés de + 6 mois - Tous les animaux nouvellement introduits 25% des femelles de plus de 6 mois avec un minimum de 50 (ou toutes si moins de 50)
Brucellose * (cheptel non qualifié)	Tous les animaux de plus de 6 mois	
Avortement	Déclaration obligatoire si 3 avortements ou plus sur 7 jours. Visite, prélèvements du vétérinaire et analyses brucellose payés par l'État	

⁽¹⁾ Demande de dépistage quinquennal possible pour les élevages situés sur une commune de montagne et ne transhumant pas. Contactez-nous



DÉPISTAGE EPIDIDYMITE DU BÉLIER

Une analyse sur les béliers identifiés comme tels sur les documents de prélèvements est systématiquement faite par les laboratoires lors de la prophylaxie et/ou lors des contrôles à l'achat. Ces analyses sont prises en charge en totalité par le GDS des Savoie pour ses adhérents. Cette maladie entraîne une baisse progressive de la fertilité pour aboutir à la stérilité. En cas de résultat positif, il est recommandé de réformer le bélier.

Prophylaxie Porcine

MALADIE D'AUJESZKY : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026

La vaccination des porcins contre la maladie d'Aujeszky est interdite en France.

Élevage naisseur ou naisseur-engraisseur hors-sol	Contrôle annuel de 15 porcins reproducteurs (ou la totalité des reproducteurs si moins de 15)
Élevage de sélection et de multiplication	Contrôle trimestriel de 15 porcins reproducteurs (ou la totalité des reproducteurs si moins de 15)
Élevage plein air	Contrôle annuel de 20 porcins charcutiers (ou la totalité si moins de 20) 15 porcins reproducteurs (ou la totalité si moins de 15)



Tarifs vétérinaires

FRAIS DE DEPLACEMENT

Visite dans le cadre d'une tournée	Forfait de 9,94 € (soit 20 km à 0,50 €/km)
Visite hors tournée	Tarif libéral

VISITE D'EXPLOITATION PROPHYLAXIE

Rendez-vous fixé par le vétérinaire	26,37 €
Rendez-vous fixé par l'éleveur	52,73 €
Si absence de conditions de contention	Tarif horaire libéral

VISITE DE CONTROLE A L'INTRODUCTION

Rendez-vous fixé par le vétérinaire	26,37 €
Rendez-vous fixé par l'éleveur	Tarif horaire libéral

PRELEVEMENT DE SANG (à l'unité)

Bovin	2,76 €
Ovin ou Caprin	1 à 25 animaux : 1,52 € - plus de 25 animaux : 1,41 €
Porcin	- sur buvard : 2,46 € - sur tube : 3,68 €

Matériel de prélèvement (tubes, aiguilles, ...) Gratuit – Pris en charge par le GDS

ACTE DE VACCINATION

IBR	2,46 €
-----	--------

Les tarifs HT des actes vétérinaires, réalisés dans le cadre des prophylaxies, sont fixés par le préfet de région. Leur application est obligatoire.

Lorsque l'éleveur accepte le rendez-vous fixé par le vétérinaire :

une visite est facturée à chaque déplacement lorsque, du fait de l'éleveur, le vétérinaire doit revenir plusieurs fois pour réaliser des dépistages sur la même espèce. Dans ce cas, seule la première visite est aidée par le GDS.

De même, une facturation au tarif libéral est possible si le rythme des 35 bovins prélevés par heure n'est pas tenu. **Il convient donc de préparer sa prophylaxie (contention, ...).**

Aides du GDS sur le coût de la prophylaxie

Le GDS rembourse 80% du montant HT des honoraires vétérinaires, avec le soutien des conseils départementaux. Cette aide est automatiquement déduite de l'appel de cotisation au GDS de l'année suivante.

Le GDS prend également en charge intégralement le coût du matériel de prélèvement (tube, aiguille, ...). N'hésitez pas à nous contacter en cas d'incompréhension sur une facturation.

SECTION APICOLE



RESTER EN ALERTE FACE AU FRELON ASIATIQUE

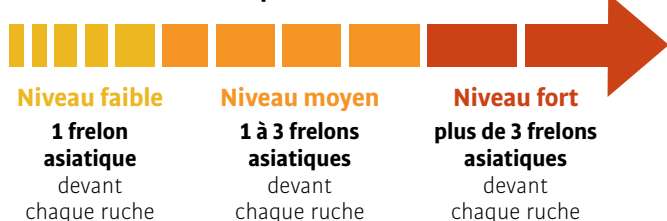
Le signalement sur la plateforme régionale www.frelonsasiatiques.fr reste essentiel pour détruire les nids déclarés et évaluer l'avancée du frelon sur le territoire. Ces informations permettent d'adapter et d'optimiser les actions locales de lutte.



Une période de prédation plus précoce

L'été 2025 est marqué par une prédation précoce sur les ruchers, avec une avance d'au moins 15 jours sur le calendrier. Chaque apiculteur doit quantifier le seuil de prédation afin d'évaluer les moyens de protection à mettre en place sur les ruchers (pièges, muselières, harpes...). Des associations apicoles telles que l'AAVO (Amis des Abeilles du Val d'Oise) ou bien la FRGDS, proposent des webinaires et des documents techniques sur les moyens de protection.

Évaluation du seuil de prédation sur un rucher



LOQUE AMÉRICAINE

Empêcher la dissémination, c'est l'affaire de tous

La loque américaine est une maladie de couvain très contagieuse à déclaration obligatoire. Elle est causée par la bactérie sporulante *Paenibacillus larvae* entraînant l'affaiblissement de la colonie, voire sa mort.

La déclaration par le biais de l'application Téléruchers des apiculteurs détenant au moins une ruche reste une obligation constante. Tout apiculteur qui détecte la présence de la loque américaine, ou autre anomalie (mortalité, affaiblissement, intoxication...) ou qui en suspecte la présence dans son rucher doit immédiatement le signaler à son vétérinaire.

La région a également déployé le dispositif OMAA (Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère). Il permet à tout apiculteur constatant un événement affectant la vitalité des colonies, de contacter un guichet unique régional pour le déclarer et rechercher diagnostic et conseils. Une visite peut être prévue par la suite par un vétérinaire ou un technicien sanitaire apicole, complétée le cas échéant par des analyses.



SECTION PORCINE



LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE PORCIN, DES MESURES PRIMORDIALES

Se prémunir face la Peste Porcine Africaine

La biosécurité en élevage de porcs est l'un des défis majeurs de la filière porcine et permet de prévenir l'introduction et la propagation des maladies en élevage.

L'apparition de cas de peste porcine africaine (PPA) en Belgique, Italie et Allemagne, montre que cette maladie peut toucher à tout moment n'importe quel pays et n'importe quel type d'élevage avec, pour conséquence immédiate, l'abattage total des porcs de l'exploitation contaminée.

Le seul moyen de protéger les animaux de cette maladie est l'application de mesures de biosécurité dans chaque exploitation, quel que soit le système de production : l'isolement vis-à-vis du voisinage et de la faune sauvage, le nettoyage et la désinfection des véhicules, ainsi que d'autres moyens simples permettant de maîtriser les sources d'introduction des contaminants.

Déploiement de Pig connect

Développé par des organismes sanitaires nationaux et de la filière, cet outil permet d'accompagner les éleveurs dans la mise en place de leur plan de biosécurité, notamment dans le cadre de la prévention contre la PPA. Il permet de réaliser des audits d'élevage par des vétérinaires ou techniciens, et financés par l'État. Les données sont centralisées dans une base de données après accord de l'éleveur.

Les élevages n'ayant pas réalisé ces audits seront priorisés dans les inspections menées par les services de l'État.



Laetitia BUGÉY, GDS des Savoie



- En Savoie**
 40 Rue du Terraillet
 73190 SAINT BALDOPH
- 04 79 70 78 24**
- contact@gdsdessaioie.fr**
- GDS des Savoie**
- En Haute-Savoie**
 50 chemin de la Croix, Seynod
 74600 ANNECY
- www.frgdsaura.fr/GDS_des_Savoie**



ADRESSES UTILES



LIDAL (Laboratoire d'analyses)
 CS 70042 - 22 rue du pré Fornet, Seynod
 74602 ANNECY CEDEX
04 50 45 82 56
lidal@laboratoire-lidal.fr



Eleveurs Des Savoie
 50 chemin de la Croix, Seynod
 74600 ANNECY
04 50 88 18 53
contact@eleveursdessaioie.fr



LE DÉPARTEMENT

Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires de Savoie
 321 Chemin des Moulins
 73024 CHAMBERY Cedex
04 79 33 19 27
labo@savoie.fr



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations en Savoie
 321 Chemin des Moulins - BP 9111
 73011 CHAMBERY Cedex
04 56 11 05 79
ddcsp-psaicpe@savoie.gouv.fr



Direction Départementale de la Protection des Populations en Haute-Savoie
 9 rue Blaise Pascal, Seynod
 74600 ANNECY
04 50 33 60 00
ddpp@haute-savoie.gouv.fr



Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

En Savoie :
 40 Rue du Terraillet
 73190 SAINT BALDOPH
04 79 33 43 36
contact@smb.chambagri.fr

En Haute-Savoie :
 52 avenue des Îles
 74000 ANNECY
04 50 88 18 01
contact@smb.chambagri.fr



Provalt Savoie (équarrissage)
 521 route des Ponts
 74350 ALLONZIER LA CAILLE
04 50 46 80 89
contact@provalt.fr



Agro-direct (matériel d'élevage)
 Maison de l'Elevage 145 Espace
 38140 RIVES
09 74 50 85 85
agrodirect@agrodirect.fr

LE GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DES SAVOIE

“ Aux côtés des éleveurs,
pour la santé animale ”



www.frgdsaura.fr/GDS_des_Savoie

contact@gdsdessaioie.fr



NOS PARTENAIRES



et bien d'autres ...

NOTRE IMPLICATION, DANS CHACUNE DES ESPÈCES

